

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déploiement de sept plates-formes territoriales d'appui en Normandie pour une meilleure prise en charge des patients

Caen, le 24 juillet 2017

L'ARS de Normandie accompagne les sept premières plates-formes territoriales d'appui (PTA) en Normandie afin d'aider les médecins de 1^{er} recours à prendre en charge certains de leurs patients. Ces PTA doivent permettre de libérer du temps médical dans notre région où la démographie médicale est un enjeu majeur.

De nombreux outils d'appui et de coordination ont été déployés ces dernières années sur l'ensemble du territoire. Cependant, le cloisonnement de ces dispositifs ciblant des prises en charge par pathologie (ex. réseau de santé « diabète ») ou par population (ex. Maison départementale des personnes handicapées - MDPH, Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer – MAIA) ne permettait pas une prise en compte transversale des patients.

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a prévu, en son article 74, la mise en place de ces plates-formes territoriales d'appui (PTA). **Ce nouveau dispositif intégré, en appui aux médecins, vise à fluidifier les parcours de soins pour des patients sans distinction d'âge, de handicap ou de pathologies, relevant de prise en charge complexe associant le plus souvent aux besoins de soins, des problématiques sociales, psychosociales ou économiques.**

Les **sept projets PTA validés par l'ARS de Normandie** permettront de **couvrir 34 % du territoire, soit une population de 1 146 873 million de personnes**. Leur mise en œuvre sera accompagnée par l'ARS à travers la mise en place d'un **dispositif régional d'échanges de pratiques**.

Au titre de l'année 2017, l'ARS consacrera près de 500 000 € sur le Fonds d'intervention régional (FIR) **pour accompagner les sept projets retenus sur 2017**. D'autres projets pourront également être financés dès 2018 afin de couvrir à brève échéance l'ensemble du territoire normand.

Des indicateurs de résultats, d'ores et déjà définis, seront suivis par l'ARS et présentés aux professionnels et représentants des usagers dans le cadre d'un comité de pilotage ad'hoc.

Contact presse ARS de Normandie

Hélène Landeau, T. 02 31 70 97 62

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17

ars-normandie-communication@ars.sante.fr